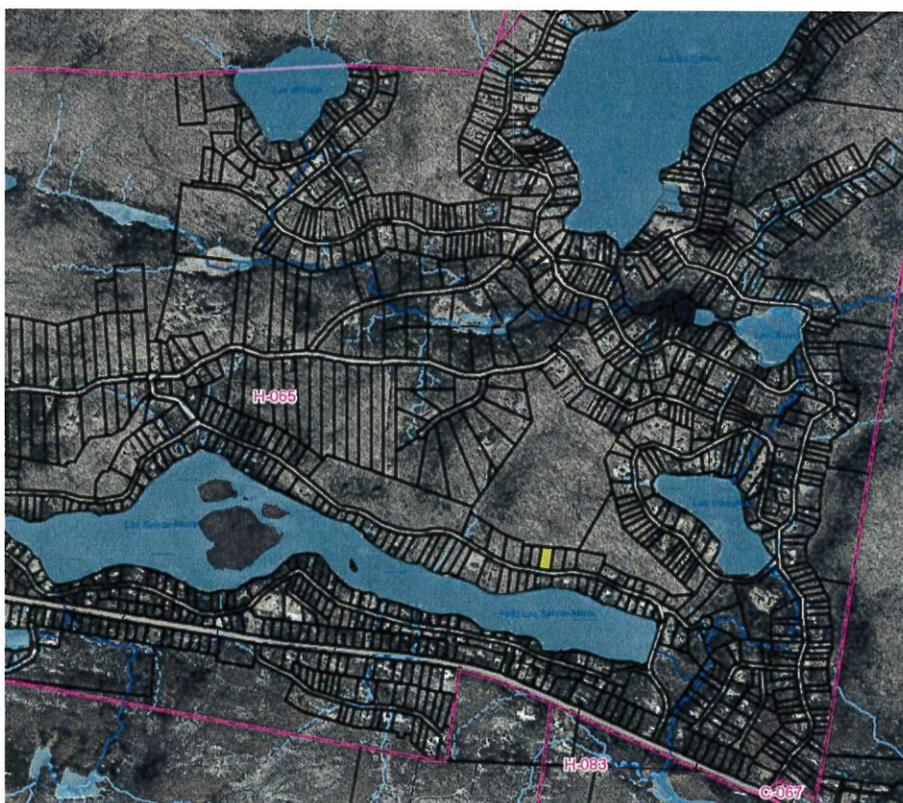


ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

DEMANDE DE PPCMOI NO 2025-0089 : CHEMIN DE COURCHEVEL, LOTS 2 827 716 ET 2 827 717

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

1. Le 22 août 2025, le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard a adopté un premier projet de résolution no 2025-08-220 de la demande de PPCMOI no 2025-0089 : chemin de Courchevel, lots 2 827 716 et 2 827 717.
2. **UNE ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE** aura lieu, **vendredi 19 septembre 2025, à 18 heures, à l'église, 1845 chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard** ; au cours de laquelle, le maire expliquera la demande de PPCMOI ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.
3. La demande de PPMOI vise à permettre la construction d'une résidence unifamiliale sur les lots 2 827 716 et 2 827 717, sur une pente moyenne relevée notamment à deux endroits de 54.4% et de 57.1%, respectivement, alors que l'article 402 du règlement de zonage no 634 prévoit qu'aucun ouvrage ne peut être réalisé sur une pente naturelle moyenne supérieure à 30%. Cet article s'applique à l'ensemble du territoire municipal.
4. Le lots 2 827 716 et 2 827 717 sont situés dans la zone H-065 telle qu'illustrée sur un extrait du plan de zonage ci-dessous:



5. Le premier projet de résolution no 2025-08-220 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité et à l'hôtel de ville, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, le 27 août 2025.



Marie-Hélène Gagné,
Directrice générale et
Greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Marie-Hélène Gagné, directrice générale et Greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché et publié une copie de l'avis ci-dessus, le 27 août 2025, aux endroits suivants : sur l'immeuble visé, à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 27 août 2025.



Marie-Hélène Gagné, directrice générale et
Greffière-trésorière par intérim